



ALERTE, SÉCURITÉ ET CIVISME

Vestiges militaires marins : sécurisation d'une partie de la plage de La Baule-Escoublac

Communiqué de presse du 2 septembre 2022

Publié le 02 septembre 2022

Conséquence des grandes marées de cet été et au déplacement de sable continu dans la baie, des vestiges militaires marins de la seconde guerre mondiale sont apparus proche de la plage de La Baule-Escoublac dans un secteur maritime compris entre l'avenue de la Tour Rouge et le quai Rageot de la Touche, au bout de l'esplanade Benoît. Deux zones distinctes sont concernées, d'environ 200 m² chacune : une près de l'embouchure du port de La Baule-Le Pouliguen, l'autre face à l'établissement Villa Caroline.

Même si a priori aucun risque de présence d'engins d'artifice dangereux n'est suspecté, les autorités de l'Etat compétentes ont décidé d'appliquer le principe de précaution et ont demandé de fermer l'accès au public de cette zone, le temps de l'extraction desdits vestiges dont des tétraèdres anti-débarquement.

Les services de la Ville de La Baule-Escoublac ont mis en place un balisage, ont installé des croix de Saint-André de signalisation et pris un arrêté d'exclusion de la zone pour toute activité de baignade, navigation et de pêche à pied. Cette interdiction est applicable en l'état jusqu'au jeudi 15 septembre, fin programmée des travaux d'extraction.

En outre, les intervenants étant soucieux du respect de la biodiversité locale, l'intervention via une pelle amphibie qui sera posée à pleine mer va permettre de limiter au maximum l'impact sur le banc des coques (solution validée par le COREPEM, Comité Régional des Pêches maritimes et des Elevages Marins des Pays de la Loire).

Ce type d'opérations menées en toute transparence par les services de l'Etat fait partie du quotidien des communes normandes du secteur concerné par le débarquement

<https://www.labaule.fr/information-transversale/actualites/vestiges-militaires-marins-securisation-dune-partie-de-la-plage-de-la-baule-escoublac-16905?>

des Alliés en juin 1944. Il ne vise qu'à s'assurer de la sécurité des usagers de la côte.



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

